



A l'attention du responsable de la catégorie U13 / du responsable jeunes

A Saint-Grégoire, le vendredi 10 janvier 2020

Objet : autorisation parentale concours préliminaire pôle espoirs U13

Mercredi 5 Février 2020 (14h-17h)

Au complexe sportif Léo Lagrange, rue de Rennes

35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

➔ **L'autorisation parentale et la fiche d'informations** sont à renvoyer avant le jeudi 30 janvier 2020 à l'adresse suivante : communication@foot35.fff.fr

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS :

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Demeurant à

Agissant en qualité de RE

Autorise (NOM - Prénom du joueur / joueuse)

➤ A participer à l'opération mentionnée en en-tête et organisé par le district d'Ille et Vilaine de Football.

➤ Autorise(nt) les éducateurs responsables à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident ➤ Je certifie que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si oui, préciser :**

➤ *J'autorise également le district d'Ille et Vilaine de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.*

Fait à

le

Signature :

cocher en guise de signature

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 44 - N° agrément Sport 04.35S.64